



BOIS-DES-FILION

AVIS PUBLIC

Dérogation mineure

PRENEZ AVIS qu'à une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bois-des-Filion qui aura lieu le 8 août 2016, à 19 h 30, les demandes de dérogation mineure suivantes seront considérées :

Demande	Adresse	Zone	Lot	Objet
2016-DM-012	807, avenue de la Haute-Rive	6-H	2 927 664	Permettre de conserver la piscine creusée à 1,66 m de distance du bâtiment principal au lieu de 2 m, tel qu'exigé par l'article 8.4.1 du règlement de zonage numéro 6200 sur le lot 2 927 664 du cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra s'exprimer et commenter ces demandes lors de la séance ordinaire du 8 août, à 19 h 30, à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 485, boulevard Adolphe-Chapleau.

Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 13 juillet 2016.



Charles-Hervé Aka
Greffier